



Technicienne ou technicien en recouvrement fiscal

Revenu Québec souhaite recruter des techniciennes ou techniciens en recouvrement fiscal qui occuperont un emploi régulier. Nous recrutons au(x) endroit(s) suivant(s) : toutes les régions du Québec. Le lieu de travail sera déterminé en fonction de chaque personne sélectionnée.

De nouveaux défis, c'est juste ici!

Travailler chez nous, c'est se réaliser grâce à l'énergie collective. C'est aussi contribuer à bâtir une société plus équitable.

Faites partie de notre équipe et occupez un emploi gratifiant tout en bénéficiant de nombreux avantages, dont les suivants :



Possibilité de télétravail



Horaire flexible et différents types de congés offerts



Minimum de quatre semaines de vacances après la première année

Votre contribution à la mission de Revenu Québec

La Direction générale du recouvrement veille à percevoir les sommes relatives aux impôts, aux taxes et aux retenues à la source qui sont dues à Revenu Québec par des citoyennes et citoyens résidant au Québec et des entreprises

y faisant des affaires. Elle a également pour mission de recouvrer, auprès des débiteurs alimentaires qui sont en défaut de paiement, les sommes dues aux personnes qui reçoivent une pension alimentaire.

En évoluant au sein de notre organisation, vous relèverez des défis stimulants, réaliserez des mandats complexes et effectuerez des activités d'analyse, de négociation, de suivi et de contrôle. L'équité, le désir d'aider les autres et la collaboration sont des principes fondamentaux qui guideront votre travail au quotidien.

Votre quotidien à Revenu Québec

En tant que technicienne ou technicien en recouvrement fiscal, vous devrez

- communiquer avec les débiteurs et les personnes qui les représentent afin de trouver une solution équitable permettant le règlement des dossiers de recouvrement de créances;
- effectuer des recherches ainsi qu'analyser des documents et des états financiers en vue de négocier des ententes de paiement;
- exercer les recours administratifs prévus par la Loi sur l'administration fiscale ainsi que les recours judiciaires prévus dans le Code de procédure civile;
- déterminer les actifs pouvant faire l'objet d'une saisie ou constituer une garantie.

En prime, vous aurez l'occasion de vous épanouir professionnellement grâce au soutien d'une équipe expérimentée qui aura à cœur votre réussite et votre avancement.

Les prérequis

Pour vous joindre à notre équipe, vous devez

- être titulaire
 - soit d'un diplôme d'études collégiales ou être en voie de terminer votre dernière année d'études dans l'un des domaines suivants ou dans tout autre domaine jugé pertinent :
 - techniques de comptabilité et de gestion,

- techniques juridiques,
- techniques de services financiers et d'assurances,
- techniques administratives, option comptabilité ou finance;
- soit d'un diplôme d'études collégiales (formation technique) dans tout autre domaine et avoir minimalement une année d'expérience jugée pertinente;
- avoir le statut de citoyen canadien ou celui de résident permanent, ou encore être titulaire d'un permis de travail valide au Canada.

Vos qualités professionnelles

Ce poste vous plaira si vous

- avez un bon esprit d'analyse et une bonne capacité de raisonnement déductif;
- possédez des habiletés de négociation et un fort pouvoir de persuasion;
- êtes responsable et autonome dans la réalisation de vos mandats;
- détenez une connaissance approfondie de la comptabilité ou du droit des affaires.

Salaire

Le salaire sera déterminé à la suite d'une analyse de vos expériences de travail pertinentes et de votre formation. Il est donc important d'inscrire toutes ces informations dans votre dossier en ligne et votre curriculum vitæ.

Comment postuler

Pour postuler, ou pour obtenir de l'information, consultez l'offre d'emploi sur la page Emplois de notre site Internet, www.revenuquebec.ca/emplois. La période d'inscription est du 15 juillet au 18 août 2024.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

Revenu Québec applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques à présenter leur candidature. Des mesures

d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.